

gagner sa vie. L'air pur et une nourriture abondante fait des garçons sains et heureux. L'affaîssement nerveux qui était souvent la cause de ses mauvaises habitudes est remplacé par un bon développement physique. Le résultat, c'est un bon citoyen, le meilleur actif d'un pays.

ECOLES DE REFORME.

Il y a quatre institutions où les enfants peuvent être envoyés par le tribunal pour enfants. Deux d'entre elles sont catholiques et deux, protestantes. On sait dans ces institutions qu'un garçon ou une fille qui a commis des délits a besoin de beaucoup d'air et d'une nourriture abondante et de faire un travail utile, et d'apprendre quelque métier qui lui permettra plus tard de gagner sa vie.

Les institutions sous contrôle catholique sont de beaucoup les plus considérables. L'école de réforme pour garçons dirigée par les Frères de la Charité abrite en moyenne deux cents garçons par an. Ses pensionnaires reçoivent un enseignement matériel, mental et religieux. Ils apprennent divers métiers, ceux de tailleur, d'imprimeur, de cordonnier et de ferblantier.

L'institution catholique pour délinquantes est basée sur le même principe. Le

sommeil, la culture physique, les jeux au grand air fortifient bientôt les nerfs les plus ébranlés. Dans plusieurs cas les délits de ces filles sont dus à des désordres nerveux, si nombreux dans nos villes où le travail et l'amusement amènent le surmenage.

Les institutions protestantes ne sont pas aussi considérables, elles ne peuvent pas toujours recevoir les enfants qu'on leur présente, mais par cela même elles peuvent donner à chacun plus de soins personnels.

La ferme de Shawbridge offre aux garçons un travail fortifiant au dehors, la vie sur une ferme au lieu de la prison. Les garçons sont envoyés là quand ils sont coupables de vol ou de légers délits. Ils obtiennent leur liberté par une bonne conduite et on leur trouve des situations. Le séjour moyen est de deux à trois ans.

Le cottage de Saint-Lambert, pour les filles, ne peut recevoir que treize sujets. Celles que l'on ne peut admettre doivent retourner à leur ancien mauvais milieu à moins qu'elles trouvent place dans les écoles catholiques qui le sont, en fait, pas tenues de les recevoir.

Des photographies et des statistiques de ces institutions sont montrées dans la section "lois" de l'exposition.

Les Conditions Industrielles et la Vie de l'Enfant

LA VIE INDUSTRIELLE.

Le travail des Enfants.

UNE mère vint un jour chercher assistance auprès d'une grande société de bienfaisance de Montréal. Elle avait quatre enfants: deux bébés, un petit infirme et un garçon de douze ans. Elle était malade et le père était mort. Le garçon de douze ans était le seul soutien de la famille. La mère avait affirmé sous serment que son fils était âgé de 14 ans, et elle avait pu lui trouver un emploi dans une usine où, suivant sa propre expression "on n'y regardait pas de si près".

Que faire dans un cas semblable?

La loi interdit bien aux enfants de moins de 14 ans tout travail dans les manufactures, mais ce sont les inspecteurs des usines qui veillent à l'application de la loi, et ils sont trop peu nombreux pour faire une enquête complète. Par ailleurs, le mode d'inscription des naissances sur les registres de l'état civil de la province de Québec laisse à désirer. Il est souvent

impossible de savoir l'âge exact d'un enfant né dans la province, à moins de faire nombre de recherches. Les enfants nés en Europe peuvent obtenir sans difficulté, un certificat de naissance; mais la mère d'un enfant, né à Montréal, peut faire une fausse déclaration en ce qui concerne l'âge de son enfant et personne ne se donnera la peine de la contredire.

Dans beaucoup de cas, il n'y a guère que deux alternatives. Ou bien l'enfant de douze ans devra travailler, ou bien le foyer sera détruit, la mère envoyée à l'hôpital et les enfants placés dans des institutions charitables. La personne qui fait la charité ne sait pas quelle détermination prendre. Elle n'ose même pas faire respecter la loi manifestement violée!

Les causes et les conséquences de ce travail des enfants sont indiquées à l'aide de graphiques dans cette section de la vie industrielle. Ni la loi, ni l'inspection du travail, si utiles qu'elles soient, ne sauraient résoudre ce problème. Les enfants travaillent soit par ce qu'ils obéissent à la nécessité, plus forte que toutes les lois.